Financement de la formation

Selon le statut du candidat, différentes modalités sont envisageables, dont votre CPF (Compte Personnel de Formation). Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

Conditions d'accueil

Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances

02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ www.cllaj-coutances.fr - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Restaurant du campus accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi

(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet.

www.cfppa-coutances.com

Plus d'infos :

CFPPA métiers nature
CS 70722 - 50207 Coutances cedex
Tél. 02 33 76 80 50
cfppa.coutances@educagri.fr

Accès

Train, cars...
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:
latitude: -1,45669000
longitude: 49,05016000
« La Quibouquière »

Version mise à jour le 24/01/2025

CFPPA
CAMPUS METIERS NATURE
COUTANCES

Formation diplômante pour adultes

S'installer en maraîchage bio

Brevet Professionnel

BPREA

présentiel

stages

Centre habilité par le ministère en charge de l'Agriculture (DRAAF)
Formation inscrite au Répertoire des Certifications Professionnelles (RNCP)
www.cfppa-coutances.com

Responsable d'Entreprise Agricole Maraîchère Biologique

Organisation générale

980 heures de formation en centre de février à novembre et 11 semaines de formation en entreprise.

Un contrat pédagogique qui précise le Parcours Individuel de Formation est élaboré à l'entrée en formation. Il permet d'envisager des adaptations et/ou réductions de parcours pour les détenteurs d'un Bac ou plus.

Publics visés et débouchés

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant s'installer sur une exploitation de maraîchage biologique.

Conditions d'admission :

- Etre âgé.e d'au moins 18 ans
- Être sorti.e du système scolaire depuis plus de 9 mois pour les formations financées par la Région Normandie
- avoir une expérience en lien avec le métier visé (min. 2 semaines)

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateur.rices chargé.es des enseignements, afin d'évaluer les motivations et de s'assurer du niveau requis pour suivre avec succès la formation.

Débouchés possibles : installation agricole, poursuite de formation (Certificat de Spécialisation niv. 4, BTSA niv. 5, etc)

Objectif de la formation

Être capable d'exercer le métier de responsable d'entreprise maraîchère biologique et avoir un diplôme (niv. 4) qui permette de prétendre aux aides à l'installation en agriculture.

Compétences visées

- Organiser la production et produire
- Valoriser les produits de la ferme
- Organiser le travail
- Gérer l'entreprise
- Mesurer la durabilité de l'entreprise

Contenu de la formation

Le contenu est organisé en 4 parties :

1. Connaissance du monde agricole
2. Production
3. Formation complémentaire choisie
4. Formation personnalisée (en fonction du profil et des besoins du bénéficiaire)

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont diverses : apports théoriques et activités professionnelles s'alternent. Le travail est individuel et collectif.

- Principaux apports théoriques : agronomie, économie, gestion, techniques maraîchères, droit, commercialisation, histoire de l'agriculture, etc.
- Exemples d'activités professionnelles : planification des cultures, gestion de la fertilité du sol, protection des cultures, montage de serres, etc.

Modalités d'évaluation

Le référentiel d'évaluation est constitué de 7 capacités (ou UC : Unités Capitalisables) à obtenir pour valider le diplôme. Le candidat est amené à réaliser des productions individuelles évaluées par un jury lors d'entretiens. Une UC validée est valable 5 ans à compter de la date d'entrée en formation.

Le centre organise un bilan de la formation par les bénéficiaires (en milieu et en fin de formation), et réalise un suivi post formation de l'insertion et/ou de l'installation des candidats.

Moyens mobilisés

Moyens humains : Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés (maraîchage, agronomie, gestion, comptabilité…) ; des intervenants professionnels (organismes agricoles, maraîchers…).

Moyens matériels :

- Terrain de travaux pratiques au cœur d'un bassin maraîcher traditionnel (espace test «Biopousses»)
- Atelier de mécanique agricole
- Salles informatiques et multimédia
- Centre de Documentation et de Ressources et CDI du Campus.